

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2020

Après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de 11 conseillers, Monsieur le Maire les remercie de leur participation et ouvre la séance du conseil municipal de ce jour.

Sont absents excusés :

- Nathalie Di Leonardo qui a donné pouvoir à Claude Macchabée
- Isabelle Desriviers,
- Marc Amarger,
- Stéphane Rouvet

Monsieur le Maire donne lecture du registre des délibérations du précédent conseil. Le compte-rendu de celui-ci est approuvé à l'unanimité

M. Alain Pejoux est désigné secrétaire de séance

### 1- COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNE ET ASSAINISSEMENTS 2019

Doyen de l'assemblée, Alain Pejoux est désigné président de séance

#### COMMUNE

##### 1- Fonctionnement.

Recettes	395 276,72 €
Dépenses	347 180,91 €
Résultats 2019	48 095,81 €
Report 2018	5 597,60 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>53 693,41 €</b>

##### 2- Investissement.

Recettes	260 095,45 €	RAR 132 000,00 €
Dépenses	156 442,39 €	RAR 103 500,00 €
Résultats 2019	103 653,06 €	
Report 2018	-177 447,56 €	
<b>Résultat cumulé</b>	<b>- 73 794,50 €</b>	

**TOTAL CUMULÉ - 20 101,09 €**

#### ASSAINISSEMENT

##### 1- Fonctionnement.

Recettes	53 181,80 €
Dépenses	45 207,27 €
Résultats 2019	7 974,53 €
Report 2018	7 039,53 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>15 014,06 €</b>

##### 2- Investissement.

Recettes	26 985,65 €
Dépenses	21 128,23 €
Résultats 2019	5 857,42 €
Report 2018	- 4 949,11 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>908,31 €</b>

**TOTAL CUMULÉ 15 922,37 €**



#### **4- APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DU 10 FÉVRIER 2020 POUR LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES LECTURE PUBLIQUE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 POUR LES MÉDIATHÈQUES DES MARTRES DE VEYRE ET DE LA ROCHE BLANCHE.**

Monsieur le Maire rappelle que la CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétence entre communes et Mond'Arverne. La CLECT contribue entre autre à garantir l'équité entre les communes et la Communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Commune concernée par la présente CLECT	Total retenu au titre de la présente CLECT	Montant des A.C. avant transfert	Montant des AC 2020 après transfert
LA ROCHE-BLANCHE	27 666,05 €	412 968,13 €	385 302,08 €
LES MARTRES-DE-VEYRE	75 767,34 €	255 821,05 €	180 053,72 €

VOTE : A l'unanimité le Conseil donne son accord

#### **5- PROPOSITION DE PARTICIPATION PAR MOND'ARVERNE AU FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU POINT DE LECTURE A YRONDE ET BURON**

Monsieur le Maire fait part de la proposition de participation de Mond'Arverne aux frais de fonctionnement du Point de Lecture d'Yronde et Buron.

Après évaluation Monsieur le Maire va proposer à Mond'Arverne les montants suivants :

Chauffage :	978,84 €
Nettoyage :	840,00 €
Internet et téléphone :	423,13 €
Electricité :	0 €
Soit	2 241,97 € /an (révisable tous les ans)

VOTE : A l'unanimité le Conseil donne son accord

#### **6- TARIF COUPE AFFOUAGÈRE**

Monsieur le Maire précise qu'il faudra nommer de nouveaux entrepreneurs et de nouveaux garants pour les prochaines années.

La décision est prise de maintenir à 60 € le tarif de la coupe annuelle.

VOTE : approbation à l'unanimité

#### **7- QUESTIONS DIVERSES**

##### **a) Relevé topographique de la butte de Buron**

Ce relevé a été adressé à la Mairie et au conseil départemental par le prestataire.  
Ce document pourra servir de base pour tout projet futur d'aménagement.

## **b) Formation des agents**

Sylvie Barlet et Christophe Magaud ont suivi la formation initiale de sauveteurs secouristes du travail les 12 & 19 Février à Laps.

D'autre part Christophe Magaud poursuit une formation d'«intégration à la fonction publique territoriale» (1 semaine)

## **c) Passage de la commission de sécurité incendie à la salle polyvalente**

Après le passage de la commission de sécurité incendie à la salle polyvalente, sa conformité a été reconduite. Cependant, quelques corrections sont à effectuer :

- Réécrire la consigne de sécurité
  - Prévoir un point de rassemblement extérieur avec panneau
  - Occulter l'estrade
  - Remplacer la batterie alarme incendie
- Toutes ses améliorations seront faites dans les plus brefs délais.

## **d) Charte Zéro phyto**

Après contre visite, le comité de labellisation félicite l'équipe municipale et les services techniques pour les efforts importants qui ont été réalisés ces dernières années pour se passer des produits phyto-sanitaires. Un panneau attestant cette labellisation sera mis en place (lieu à déterminer).

## **e) Aménagements à l'école**

2 jardinières ,1 table de camping, et des marquages supplémentaires vont être mis en place dans la cour.

## **f) Journées citoyennes**

Monsieur le Maire indique que, s'il y a reconduction de la journée citoyenne et pour faire face au succès de l'année précédente, l'organisation devra proposer des activités suivant les affinités de chacun.

## **g) Bureau de vote**

Monsieur le Maire sera chargé de l'organisation des bureaux de vote et demandera aux conseillers en exercice et aux candidats de donner leur disponibilité.